



Samedi 16 Février, L'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « **Aire et Cousances** » a tenu son assemblée générale dans la salle communale de FLEURY SUR AIRE où une trentaine d'adhérents mais aussi des élus locaux s'étaient donnés rendez vous...

## **Salle Communale de FLEURY SUR AIRE**

**Samedi 15 février 2014 à 9h30**

### **Ordre du jour :**

- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Rapport des vérificateurs aux comptes**
- **Rapport d'activités**
- **Carte 2014**
- **Perspectives 2014**
- **Questions diverses**
- **Pot de l'amitié**



### **9h30 allocution de bienvenue du Président**

- Le Président, Eric RIBET, a dressé le menu de cette matinée, puis présenté le rapport moral 2013 ainsi que les perspectives pour 2014.

Le bilan moral du président Eric RIBET a soufflé le chaud et le froid : le maintien des effectifs dans un contexte de baisse nationale, le dynamisme et la motivation de l'équipe en place pour œuvrer dans l'intérêt des pêcheurs, l'agrément préfectoral de deux nouveaux Gardes Pêche Particuliers, la valorisation des parcours dans le cadre du plan triennal d'introduction de l'ombre commun ont été les principaux points de satisfactions exprimés lors de la réunion. En revanche, le Président a fait part de la forte inquiétude des pêcheurs quant au devenir des milieux aquatiques et des cours d'eaux, en particuliers au regard des centaines d'hectares de prairies retournées et des dizaines de kilomètres de haies ou bosquets arrachés dans les vallées de l'Aire et la Cousances. Il est en effet reconnu que ces pratiques vont à l'opposé des objectifs européens d'atteinte du bon état écologique des masses d'eau préconisés par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

- Le trésorier, Raymond PICHELIN, a exposé ensuite le bilan financier. Puis sous le contrôle des vérificateurs aux comptes (M.SUY et Mr PICARD), l'assemblée, a donné, à l'unanimité, le quitus au trésorier, Raymond PICHELIN, pour son bilan financier, constaté sain et équilibré.

Il a été procédé à la réélection des deux vérificateurs aux comptes qui sont élus à l'unanimité par l'assemblée à savoir : Mr SUY et Mr Mr PICARD  
Les bilans sont votés à l'unanimité.

*Les diverses actions menées par l'AAPPMA ont été présentées d'une manière attrayante à travers la projection d'un diaporama suivi attentivement par les pêcheurs, maires et conseillers généraux présents dans la salle.*

- Francis Vansoen présente le rapport d'activité 2013.
- Il est prévu, dans le cadre du plan de gestion piscicole une action sur le Flabussieux (aménagement de frayères...)
- Laurent Poutrieux fait un bilan sur les divers repeuplements en matière d'œufs et d'alevins à vésicules résorbées on continue notre politique.

Mr MAURER, administrateur du Syndicat de rivière SM3A est intervenu pour apporter quelques précisions quant au planning envisagé des futures tranches de travaux d'entretien et de restauration de l'Aire, la Cousances et l'Ezrule.



## PERSPECTIVES 2014

Le dimanche 09 MARS, rendez-vous est donné aux volontaires pour une matinée de pose de passages de clôtures : à 7h30 à Fleury /Aire, Rue Clamardelle.

Les dates d'opération de repeuplement seront indiquées sur le site de l'AAPPMA :

[www.aappma-aire-cousances.com](http://www.aappma-aire-cousances.com) et par mailing.

Le 8 mars, jour de l'ouverture, tous les pêcheurs de l'AAPPMA sont cordialement invités à partager un moment de convivialité autour d'un apéritif offert par l'association, au point d'information du parcours No-Kill à NUBECOURT.

Des journées de permanence, pour les personnes ne possédant pas de connexion ou désireuses de prendre leur cartes de manière classique, sont organisées à la Mairie de NUBECOURT :

Le 15/02/2014 de 15h à 18h

Le 22/02/2014 de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le 01/03/2014 de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le 07/03/2014 de 14h à 19h

Ou chez Philippe LHUILLIER les :

Mardi, vendredi et samedi de 10h à 19h.

Sur rendez-vous au 0677991053

Ouverture exceptionnelle le jour de l'ouverture (08 mars) à partir de 7h du matin.

➤ Questions diverses

12 h, Clôture de l'assemblée par le Président et invitation au traditionnel pot de l'amitié.